

HORAIRES - LIEUX

- Gymnase du Lycée Wittmer de CHAROLLES (COSEC)
- De 13h30 à 16h30

EQUIPES ENGAGEES

Animateur responsable :	Téléphone :	Etablissement :	Nombre d'équipes ETABLISSEMENT :	Nombre de TRIOS CADETS :	Nombre de TRIOS JUNIORS :	Nombre de TRIOS FILLES :	Nombre de TRIOS MIXTES :
MOLL Marie-Laure	0611855331	Mâcon Lycée Lamartine	1	2	1	1	1
LAUPIN Frédéric <i>Professeur responsable</i>	0662774729	Charolles Lycée Julien Wittmer	1	1	1	1	1
CORNU Christelle	0607768773	Chalon Pontus de Thyard	2				
FLEURY Séverine	0615900906	Autun Lycée Militaire	1	3	3	3	2

Le *Professeur responsable* rassemble et conserve les fiches nominatives tirées d'OPUSS à jour !

RESULTATS J1

1. Lamartine MÂCON
2. Wittmer CHAROLLES
3. Lycée Militaire AUTUN

DEPLACEMENTS

BUS N°1 : Lamartine MÂCON

BUS N°2 : Pontus CHALON

LMA : Autonome

NOUVELLES CONSIGNES POUR COMMANDER UN BUS :

L'établissement en **Gras** :

- Commande le bus
- Fait établir la facture au nom de son AS
- A sa réception, l'AS paye et envoie la facture au SD pour remboursement: sd071@unss.org

RAPPEL CALENDRIER

DATES	DEPARTEMENT	ACADEMIE
13/10/2021	J1 ETAB CHAROLLES	
01/12/2021	J2 ETAB CHAROLLES	
15/12/2021	LYC ETABL FINALE DEP MACON	
12/01/2022		BAD LYC ETAB EXC (71) Lamartine ?
26/01/2022	BAD LYC TRIOS J1 ZONE EST HILAIRE / PONTUS ZONE OUEST AUTUN (Bourgogne)	
09/02/2022	BAD TRIOS J2 ZONE OUEST CHAROLLES	
02/03/2022	BAD LYC TRIOS J2 ZONE EST HILAIRE / PONTUS	
09/03/2022	BAD LYC TRIOS FINALE ZONE EST HILAIRE / PONTUS ZONE OUEST MACON	
23/03/2022	BAD LYC TRIOS FINALE DEP ?	

Lien : [REGLEMENT BAD LYC 71](#) + [FICHE SPORT UNSS](#)



COVID-19

PROTOCOLE SANITAIRE SUR LES RENCONTRES UNSS

INSCRIPTIONS : L'inscription sur OPUSS est ouverte jusqu'au mercredi soir, elle vous permet de mettre à jour vos présents. Elle est **obligatoire** dans le protocole de l'UNSS (traçabilité).

ACCUEIL : Patientez lors de votre arrivée afin que les AS soient accueillies les unes après les autres ! Chaque AS doit être en mesure de présenter une liste papier à jour des élèves et accompagnateurs réellement présents. Le professeur responsable de la rencontre devra les conserver.

VESTIAIRES : L'usage des vestiaires est autorisé, port du masque obligatoire. Toutefois, il est préférable d'arriver en tenue. Privilégier l'usage de vestiaires individuels.

MATERIEL : Chaque établissement apporte son matériel de désinfection et ballons/volants d'échauffement.

CIRCULATION : Mise en place de zones de rassemblement dédiées à chaque AS et de sens de circulation pour limiter le brassage lors des temps de pause.

PORT DU MASQUE : **En intérieur et extérieur**, il est obligatoire pour les adultes. Pour les licenciés, il est obligatoire dès lors qu'ils sont en position statique.

PAS DE PASSE SANITAIRE (Ni pour les mineurs pour les majeurs), sauf si le transporteur ou le propriétaire de l'installation l'exige.

PAS DE SPECTATEURS sur les rencontres UNSS !!

TRANSPORTS EN BUS : Si plusieurs établissements dans le même bus, définir des zones distinctes pour ne pas brasser les élèves ! Port du masque obligatoire à l'intérieur du bus.

Fait et signé le 18/11/2021

Elise LOREAU-CABATON, Directrice départementale UNSS 71